

Ce ruisseau en danger a pu reprendre son cours entre Condé et Corneville

Le ruisseau des échaudés est revenu à la vie entre Condé, Corneville et Campigny. Situé au carrefour entre la route de Condé et la route des Ponts Gras menant à Corneville, ce ruisseau avait cessé de couler normalement depuis plusieurs années : « Le manque d'entretien et le ruissellement qui avait charrié du limon dans le lit du ruisseau avaient contribué à faire cesser son écoulement », explique Thomas Dupuis, technicien du SIBVR (Syndicat intercommunal de la basse vallée de la Risle).

Inondations

Le non-écoulement de ce ruisseau entraînait notamment des inondations sur deux parcelles proches appartenant à des agriculteurs et utilisées pour le fauchage. Il avait donc été décidé de faire revivre ce ruisseau, puisque son mauvais écoulement nuisait aussi à la faune et à la flore locale.

Dès 2010, le projet est donc lancé, avec comme maître d'ouvrage le SIBVR. Après étude, déclaration d'intérêt général, et obtention des autorisations, les travaux ont finalement démarré en septembre dernier. Ils ont duré deux semaines, sur 1,7 km de ruisseau « Nous avons permis à ce cours d'eau



Thomas Dupuis, technicien du Syndicat intercommunal de la basse vallée de la Risle, a supervisé les travaux qui ont permis au ruisseau des échaudés de couler normalement à nouveau.

de retrouver son lit originel. Nous avons dégagé la vase et creusé de façon à obtenir une pente favorisant l'écoulement », détaille Thomas Dupuis.

Le ruisseau des échaudés a ainsi retrouvé son écoulement naturel : « Les agriculteurs vont donc bientôt pouvoir reprendre une exploitation normale de leurs prairies de

fauchage. Les poissons sont revenus, ainsi que de nombreux autres animaux. C'est une opération favorable à tous. »

L'opération aura coûté au total 21 000 euros, pris en charge à 80 % par l'agence de l'eau et le Département, 20 % par les propriétaires des terrains, plus la TVA à la charge du SIBVR. « Il

reste maintenant à surveiller l'évolution de ce ruisseau et à travailler pour réduire le ruissellement afin d'assurer la pérennité de ce cours d'eau, important pour la nature et la diversité, mais également pour les exploitants des terrains proches », conclut Thomas Dupuis.

Edouard Kerfriden

Un documentaire projeté à la bibliothèque

Pour la première fois cette année, la bibliothèque municipale de Condé participe au mois du film documentaire mis en place depuis 2012 par la médiathèque départementale de l'Eure. Le mercredi 18 novembre à 14 h 30 le public sera accueilli gratuitement dans la salle des fêtes de la commune pour la projection du film Silence radio, de Valéry Rosier. Un documentaire d'une durée de 52 minutes où la réalisatrice montre toute l'importance d'une radio régionale picarde pour les oubliés, les solitaires, les gens du silence ; certains d'entre eux s'accrochant à la vie, aux autres en écoutant Radio Puisaleine. A travers elle, ils se parlent, se tiennent compa-

gnie, échangent, rient, chantent, se replongent dans leur passé. « Nous avons choisi ce thème, parce que la solitude et l'exclusion surtout pour les personnes âgées touchent aussi nos petites communes rurales telles que Condé », explique Yvon Gesland, responsable de la bibliothèque de Condé. A l'issue de la projection, un échange pourra se faire avec le public, il sera suivi par un pot de l'amitié.

Pratique : pour tout renseignement contacter le 06 21 68 86 17 ou la bibliothèque le mardi et jeudi de 17h à 19h Tél. 02 32 20 71 68 ou communecondesurrisle@orange.fr

■ Brèves

■ LES CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

Montfort-sur-Risle

L'amicale des anciens combattants et victimes de guerre de Montfort-sur-Risle invite les Montfortais à la manifestation au monument aux morts, mercredi 11 novembre à 11 h. Messe à 9 h 30 en l'église d'Appeville-Annebault.

Saint-Philbert-sur-Risle

Les anciens combattants de Saint-Philbert-sur-Risle invitent la population à se rassembler à 11 h 45, place de la mairie. L'événement au monument suivie du vin d'honneur offert par la municipalité.

Appeville-Annebault

Une messe sera célébrée en l'église Saint-André à 9 h 30 ; rassemblement au monument aux morts à 10 h 45. Il y aura remise de médaille à Michel Bouvier puis vin d'honneur à la salle d'activités Laure Langlois.

Bonneville-Aptot

11 h 30, cérémonie avec rassemblement devant la mairie, dépôt de gerbes, allocution du maire, 11 h 50, vin d'honneur servi à la mairie.